

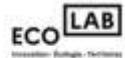
Communiqué : Création du CoNumCT



Secrétariat général
à la planification
écologique



Commissariat Général au
Développement Durable



Paris, le 10 décembre 2025

LANCEMENT OFFICIEL DU COLLECTIF DU NUMERIQUE POUR LA CONSTRUCTION ET LES TERRITOIRES

Ce **10 décembre 2025**, un collectif d'acteurs nationaux publics et privés, issus des secteurs de la **construction, de l'aménagement et des territoires durables**, se réunit à Bercy pour signer la lettre d'intention marquant la création du **Collectif du Numérique pour la Construction et les Territoires (CoNumCT)**.

Cette initiative rassemble les organisations suivantes : AFIGEO, bSFrance, Cerema, CGDD, CNIG, CSTB, FFB, FNTP, IGN, infra2050, IREX, MINnD2050, SGPE et Syntec-Ingénierie (d'autres organisations rejoindront le collectif très prochainement).

Un collectif en réponse à des enjeux stratégiques nationaux

Les défis auxquels font face les secteurs de la construction et de l'aménagement des territoires nécessitent un saut quantitatif et qualitatif en matière de **circulation et d'interopérabilité de la donnée**, comme de protection de la propriété intellectuelle. Qu'il s'agisse de transition écologique, de développement économique ou de souveraineté nationale, l'évolution de nos pratiques numériques est nécessaire pour impulser des transformations d'ampleur.

Des défis majeurs de transformation numérique des secteurs de la construction et de l'aménagement des territoires

La transformation numérique du secteur est aujourd'hui confrontée à des défis majeurs : continuité et qualité des données, interopérabilité, souveraineté et protection des technologies, retour sur investissement, adoption à grande échelle et prise en compte des enjeux environnementaux.

Les différents acteurs signataires ont identifié la nécessité de créer un **espace collaboratif pour partager les bonnes pratiques, les initiatives**, développer des standards communs et renforcer la **confiance dans la circulation et l'usage des données**.

L'articulation du CoNumCT avec les institutions déjà en place sera précisée dans les prochains mois sous la coordination du SGPE. La création de ce Collectif a d'ores et déjà fait l'objet d'un point à l'ordre du jour de la plénière du CNIG tenue ce mercredi 10 décembre 2025.

Une feuille de route ambitieuse

Par cette démarche, les membres de ce Collectif réaffirment leur engagement à **faire émerger une vision nationale cohérente, à partager des initiatives numériques et à porter un message fort au niveau national et européen**, afin de soutenir la transformation numérique et écologique du secteur de la construction et de l'aménagement du territoire.

Le Collectif a défini cinq axes stratégiques :

- 1. Enjeux liés à la donnée :**

- **Gouvernance et souveraineté des données** : établir un cadre de confiance partagé garantissant la sécurité, la fiabilité et l'éthique des données.
 - **Interopérabilité et continuité des données** : harmoniser les formats et processus pour des échanges fluides et réutilisables tout au long du cycle de vie des projets.
 - **Espaces de données et articulation européenne** : aligner les initiatives françaises sur les standards et cadres européens et cartographier les initiatives existantes.
2. **Jumeaux Numériques Territoriaux (JNT)** : définir une doctrine et un socle national commun intégrant construction, modélisation de l'information et gestion des territoires, tout en valorisant les projets existants.
 3. **Acculturation et compétences** : développer un langage commun, des outils de formation et favoriser les échanges de bonnes pratiques pour créer un espace de coopération entre acteurs.
 4. **Intelligence artificielle et innovation** : anticiper et accompagner l'intégration de l'IA dans la construction et les territoires, en identifiant ses usages et ses enjeux éthiques, techniques et réglementaires.
 5. **Modèles économiques et transition écologique** : construire des modèles durables conciliant performance, rentabilité et sobriété numérique, tout en intégrant les impacts environnementaux.

Contacts presse :

CNIG : cnig@cnig.gouv.fr

Les organismes du CoNumCT :

- **AFIGEO – Association Française pour l'Information Géographique**
Regroupe les acteurs publics et privés de la géomatique et promeut la valorisation de l'information géographique en France.
- **bSFrance – buildingSMART France**
Association qui promeut la continuité numérique et l'efficience opérationnelle des données, de la Construction à l'Exploitation des ouvrages et des Territoires. Elle accompagne les maîtres d'ouvrage, la commande publique et les acteurs de terrain dans la montée en compétences. Délégation française de buildingSMART International, elle agit comme tiers de confiance pour développer l'interopérabilité et la normalisation du management de l'information (IFC, bSDD, ISO 19650, DPP, dataspace, etc.).
- **Cerema**
Le Cerema, référent public en aménagement, accompagne l'État, les collectivités et les entreprises pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques nationales et de

projets territoriaux adaptés au climat de demain. Il dispose d'une approche globale pour conseiller, innover et fédérer dans 6 domaines d'activité : aménagement et stratégies territoriales, bâtiment, mobilités, infrastructures de transport, environnement et risques, mer et littoral.

- **CGDD – Commissariat Général au Développement Durable**
Direction Générale de l'économie et de la consommation durable, des données, de la recherche et de l'innovation des ministères chargés de l'environnement et de l'aménagement du territoire. En tant que délégué interministériel au développement durable, il assure par ailleurs un rôle d'intégration de la transition écologique au sein des politiques publiques et d'influence auprès des acteurs socio-économiques (collectivités, acteurs publics, entreprises et citoyens). Ecolab, du CGDD intervient à travers deux leviers d'action : data/IA pour la transition écologique et l'animation de l'écosystème greentech français.
- **CNIG – Conseil National de l'Information Géolocalisée**
Instance de conseil au gouvernement et de concertation des parties prenantes de l'information géolocalisée en France.
- **CSTB – Centre Scientifique et Technique du Bâtiment**
Entreprise publique à caractère industriel et commercial (EPIC) au service de ses clients, des acteurs de la construction et de l'intérêt général, le CSTB a pour vision d'imaginer et d'éclairer les futurs possibles des bâtiments et des villes de demain face aux défis environnementaux et sociaux, et de créer la confiance nécessaire pour que les projets de rénovation et de construction contribuent à une meilleure qualité de vie
- **FFB – Fédération Française du Bâtiment**
Organisation professionnelle représentant les entreprises du bâtiment en France, défendant leurs intérêts économiques et sociaux.
- **Fntp – Fédération Nationale des Travaux Publics**
Organisation professionnelle représentant les entreprises de travaux publics en France (construction et entretien des infrastructures de transport et de réseaux, qui participent à la transition écologique, et la cohésion territoriale).
- **IGN – Institut National de l'Information Géographique et Forestière**
Producteur et diffuseur de données géographiques et forestières de référence en France (cartes, orthophotos, modèles 3D...).
- **infra2050 – Pôle de compétitivité dédié aux infrastructures durables et à l'aménagement du territoire**
Promoteur de l'innovation et accélérateur de la transformation des filières du génie civil, des travaux publics et de l'aménagement du territoire pour relever le défi de la neutralité carbone d'ici 2050.
- **IREX – Institut pour la Recherche appliquée et l'Expérimentation en Génie Civil**
Fondation qui soutient la recherche collaborative et l'expérimentation dans le domaine du génie civil et des infrastructures.

- **MINnD2050 – Modélisation des INformations INteropérables pour les INfrastructures Durables 2050**
Association de professionnel(le)s pour positionner le numérique au service de la neutralité carbone, des infrastructures durables et des territoires résilients.
- **SGPE – Secrétariat général à la planification écologique**
Structure rattachée au Premier ministre, chargée de coordonner la planification écologique de la France (transition énergétique, adaptation au climat, etc.).
- **Syntec-Ingénierie – Fédération professionnelle des sociétés d'ingénierie.**
Organisation représentative de l'ingénierie, elle réunit 400 entreprises adhérentes présentes dans les secteurs de la construction (infrastructures ferroviaires, routières, fluviales...), de l'énergie et de l'industrie.